

EN MARCHÉ POUR LE XXI^{ème} SIECLE *Souvenirs d'un témoin engagé*

Présentation de son livre par **François ESSIG**, le 14 juin 2007
Compte rendu de **Patrice BECQUET**

D'emblée, François ESSIG tient à préciser que son intention n'est pas de résumer son livre, mais plutôt de **décrire les environnements personnels successifs dans lesquels a mûri sa réflexion**. Son ouvrage adopte du reste, un peu en filigrane, une démarche de même ordre : le fil rouge en est une suite d'ascensions de pics alpins au cours desquelles, dans l'effort de la montée et baignée par l'émerveillement du spectacle, sa pensée revoit les différentes phases de sa vie professionnelle et en dégage les enseignements.

Au cours de cette vie, la France a connu deux grandes périodes, très contrastées :

Pendant les "trente glorieuses", l'Etat actif et volontariste, révèle une grande capacité d'adaptation et d'anticipation. Il ne craint pas d'assumer des risques, sachant, selon l'enseignement de Louis de Broglie, que "le risque est la condition de tout succès".

Dans le même temps les entreprises, corsetées il est vrai par une réglementation et une tutelle étroites, recherchent les marchés protégés et réclament aides et garanties à la collectivité.

Pendant ces années François Essig est principalement Délégué adjoint puis Délégué à la Datar, au cœur des actions de l'Etat sur l'ensemble de la vie économique du Pays.

La priorité fut d'abord donnée à l'équilibre territorial des grands aménagements, programmes de rénovation rurale et d'implantations industrielles et plans routiers pour la Bretagne et le Massif Central, programmes de conversion industrielle des bassins houillers et sidérurgiques et du textile du Nord et de la Lorraine.

Puis les grands chocs pétroliers conduisirent à développer les actions de sauvetage ou de reprise des entreprises, notamment en s'ouvrant aux investissements étrangers (discours de Georges Pompidou à Chicago), bureaux de prospection à l'étranger confiés à la Datar.

François Essig participe parallèlement à la prise en compte progressive de l'environnement : politique de la montagne, de l'eau, création d'un ministère particulier, création du Conservatoire du Littoral. Prise en compte même de problèmes de société : création d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine.

Puis, pendant trois ans Directeur Général de la Marine Marchande François Essig assume une responsabilité plus directe dans le monde des entreprises (compagnies maritimes, construction navale, pêche), mais dans des secteurs encore très réglementés et aidés.

Dans la deuxième période la France est le théâtre d'une inversion progressive des attitudes respectives de la puissance publique et des entreprises :

L'Etat abandonne peu à peu l'initiative, se contentant de suivre, du mieux encore en son pouvoir, les évolutions constatées, et de rechercher des remèdes après coup. La montée en puissance du domaine communautaire, la décentralisation des compétences, réduisent son champ d'intervention. La pression médiatique, favorisée par le perfectionnement révolutionnaire des moyens de communication, donnent la priorité au court terme, voire même à la tyrannie du JT de 20 h. Les contraintes croissantes des enjeux de l'Environnement brident les tentatives d'actions. Le principe de précaution est même inscrit dans la Constitution...

Pour aggraver encore cette évolution, les alternance politiques ont développé la pratique du spoil system, et la ronde des grands responsables administratifs ne permet plus qu'un projet puisse être mené à terme par son concepteur.

Par contre, durant cette période, les entreprises françaises, libérées des carcans réglementaires et soumises à l'impitoyable compétition internationale, ont su le plus souvent s'adapter et malgré des prélèvements fiscaux et sociaux élevés, et un statut salarial contraignant, figurent aux premiers rangs des nations industrielles dans les principaux secteurs de pointe (nucléaire, aéronautique, trains à grande vitesse...)

Durant cette seconde phase, et après quelque années de retour au Conseil d'Etat, "l'entracte" selon ses termes, qui lui a permis une transition et un recul propices à la réflexion, François Essig est passé au service des entreprises, d'abord pendant sept années comme Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. La CCIP outre sa responsabilité directe à l'égard des entreprises de Paris et des trois départements de la petite couronne, agit comme guide et appui de l'ensemble des chambres du Territoire et joue un rôle international de premier plan.

Dans cette fonction François Essig avait en charge l'ensemble des actions de la compagnie, accordant tout au long de sa mission une attention plus particulière à la formation professionnelle à tous les niveaux. A la différence des organes de l'enseignement public il avait la faculté d'anticiper les situations ou de réagir presque à l'instant aux événements. Au cours de ses années de fonction, 20 écoles ont été supprimées et 30 nouvelles créées. C'est ainsi que la CCIP a mis fin aux formations de réparateur de télévision lorsqu'elle a constaté que ses élèves se plaçaient difficilement car les appareils étant de plus en plus solides et de moins en moins chers, ils étaient remplacés et non plus réparés. Au même moment le ministère de l'Education nationale créait un bac de réparateur de télévision !

Un deuxième volet d'action fut privilégié : L'international. Accueil des responsables politiques et économiques, nombreux voyages dans la plupart des grands pays, notamment, outre les Etats-Unis, ceux en mutation rapide comme la Chine, l'URSS finissante puis Russie, l'Europe de l'Est, l'Afrique du sud. Là encore la formation professionnelle fut souvent concernée.

La CCIP appartenait encore à la sphère du service public. François Essig décide au bout de sept ans de prendre d'avantage de champ. Après avoir envisagé de monter lui-même un cabinet-conseil pour assister les collectivités dans leurs compétences nouvellement décentralisées, il s'intègre en qualité de PDG dans la structure imaginée au même moment et avec le même objet par un groupe financier, puis rejoindra un cabinet d'audit international dans le climat d'exigence d'exactitude et de transparence suscité par l'affaire Enron.

◦
◦ ◦

Le parcours professionnel de François Essig l'aura ainsi conduit progressivement, tout au long des dernières décennies du XXème siècle, du cercle resserré des dirigeants d'un Etat fort, très intervenant, lié à la notion même de Territoire, jusqu'au service d'entreprises diverses dans une économie planétaire totalement concurrentielle. C'est un peu le cheminement du Pays durant cette période, que cet observateur, placé aux premières loges, permet de reconstituer. Selon l'expression même de l'auteur, la "marche pour le XXIème siècle" n'est pas un livre de mémoires, mais un livre de Mémoire.

◦
◦ ◦

A travers la présentation de son ouvrage, **François Essig, malgré sa constante réserve, livre plusieurs réflexions de type personnel :**

Il s'est souvent demandé pourquoi n'être pas entré en politique militante, alors qu'il avait des convictions certaines et toute opportunité d'y faire carrière. Peut-être parce que la politique appelle une passion primaire forte et qu'il était trop rationnel.

De même si la logique de son libéralisme sincère aurait dû le conduire au terme de son évolution professionnelle à fonder une entreprise personnelle, il aurait fallu une passion de la réussite qu'il éprouvait sans doute moins que la satisfaction d'être utile aux entreprises.

Il a vécu le non au référendum sur le projet de constitution européenne comme un coup d'arrêt à la construction d'un ensemble politique qu'il avait souhaité depuis 30 ans.

Par ailleurs, en toutes circonstances, la musique a paru présente à son oreille. (François Essig est Président d'honneur du Cercle de l'orchestre de Paris)

Réponses aux questions de la salle :

Quand en 1975 j'ai déclaré au congrès du Conseil national des économies régionales, fort des solides études du Commissariat au Plan que "les grandes entreprises industrielles ne vont plus être créatrices d'emplois", je fus attaqué de tout bord. La suite me donna malheureusement raison. Les efforts pour maintenir les sites de production obligèrent dans un premier temps à faire venir de la main d'œuvre de pays du tiers monde alors qu'une délocalisation rationnelle de certains emplois aurait permis le démarrage économique de ces pays. Mais l'opinion à l'époque n'aurait pu l'admettre.

La paralysie due à l'utilisation abusive du principe de précaution peut affecter l'ensemble de la société. Mais aux Etats-Unis elle est compensée par l'esprit d'entreprise. (Marie-Monique Steckel confirme et complète en disant que le coût des assurances et des avocats est inclus dès le départ dans le projet). Mais le principe de précaution n'est pas en France le seul frein à l'initiative. Le spoil system a ruiné la continuité de l'administration et affaibli sa capacité à prendre des décisions alors qu'à la Datar, dont les collaborateurs représentaient assez fidèlement les diverses nuances de l'éventail politique et pouvaient rejoindre le soir leurs diverses chapelles, les décisions étaient préparées dans le seul intérêt du dossier et sans fuite ou utilisation partisane.

On a de plus une vision passéiste de l'entreprise : il se dit n'importe quoi sur les délocalisations! Il y a un fossé d'incompréhension entre administration et entreprise. N'oublions pas que dans notre pays la liberté des prix n'a que vingt ans; Il y a encore des syndicats révolutionnaires. Si je porte un regard critique sur mes propres actions, je dois reconnaître l'erreur commise en s'opposant à la délocalisation de Thomson en Turquie.

Je suis un européen convaincu. L'élargissement aux pays de l'est est une bonne chose et il faut y encourager les implantations d'entreprise.

Il ne faut pas avoir la nostalgie de l'Administration d'antan, dynamique et volontariste. Ce dynamisme et cette volonté s'exerçaient dans un monde fermé. Le monde est aujourd'hui largement ouvert et c'est aux entreprises d'y jouer pleinement leur rôle. La Datar ne donne plus de directives aux entreprises : elle est à leur service pour répondre à leurs attentes, notamment en matière d'équipements. L'interventionnisme de l'Etat en matière économique a vécu. L'Etat doit jouer dorénavant un rôle de régulateur.

Quant à la décentralisation, elle a sonné le glas de l'aménagement du territoire, car ce sont les régions qui sont en charge de leur aménagement territorial. Mais doit-on se plaindre de voir les décisions se rapprocher des citoyens ?

En marche pour le XXIème siècle

Souvenirs d'un témoin engagé

300 pages

Editions L'Harmattan

Avril 2007
